

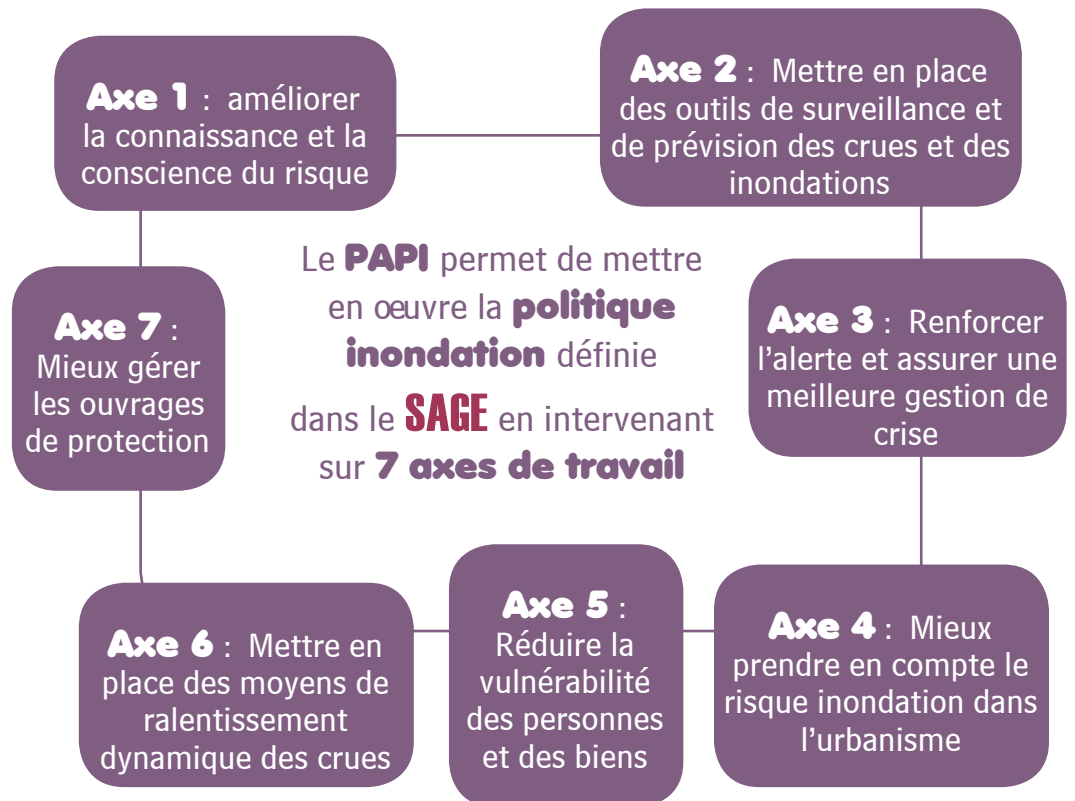
2 Un PAPI, c'est quoi ?

La gestion des inondations au cœur des préoccupations du SABA...

Impliqués depuis plus de 30 ans dans la gestion des inondations, les communes du SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc) et tous les acteurs du territoire (riverains, services des collectivités, État, acteurs socio-économiques...) ont réussi au fil des années à mieux gérer les milieux aquatiques et notamment le risque inondation à travers :

- des travaux de restauration et d'entretien des rivières,
- le Contrat de rivière
- le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- la pédagogie auprès des scolaires...

Le **PAPI** (Programme d'Action de Prévention des Inondations) est **l'outil opérationnel** de la politique inondation définie dans le **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Soutenu par l'État, le **PAPI** permet de **planifier et de financer des actions** de prévention des inondations à l'échelle d'un territoire cohérent.



3 Calendrier



Pour toutes informations, contactez : Céline VAIRON, directrice du SABA par téléphone au 04 42 29 40 66 ou par mail : celine.vairon@saba-arc.fr